



---

## AVIS PUBLIC

### D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, que lors de la séance du conseil de la Municipalité de Franklin, tenue le 1<sup>er</sup> juin 2026, les règlements suivants ont été dûment adoptés :

- **Le règlement numéro 272-24 modifiant le règlement de zonage 272, modifiant les dispositions quant aux usages dans certaines zones, l'aménagement de terrains et autres**

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1670, route 202, durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Web de la Municipalité au [www.municipalitedefranklin.ca](http://www.municipalitedefranklin.ca).

DONNÉ à Franklin, ce 9 juin 2026.

---

Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 juin 2026.

---

Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière

---